



**Le directeur général**

**Professeur Benoit VALLET**

Directeur général de la Santé

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

14 avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Direction Alerte et Veille sanitaires

Dr Juliette BLOCH

☎ : 01 56 29 19 34

✉ : [juliette.bloch@anses.fr](mailto:juliette.bloch@anses.fr)

Maisons-Alfort, le **22 AOUT 2017**

Nos réf. : D17DAVS0428

**Objet : Risque sanitaire représenté par la présence de plants de datura dans les lieux publics fréquentés notamment par des enfants, adolescents et jeunes adultes**

Le CAP de Bordeaux a signalé le 8 août 2017 la présence en plein centre-ville, notamment Place de la Victoire, de plants sauvages de Datura. Par ailleurs, deux adolescents de 15 ans et 17 ans habitant dans un foyer éducatif ont été hospitalisés au CHU de Bordeaux le 7 et 8 août suite à l'ingestion d'un grand nombre de graines de datura qu'ils avaient cueillies sur des plantes poussant à proximité de leur foyer.

Cette plante sauvage, aux conditions de pousse peu exigeantes, est présente sur tout le territoire, dans les champs, terrains vagues, décombres... Ses plants peuvent atteindre 1 mètre de hauteur et sa période de floraison s'étale de juillet à septembre. Son fruit est une capsule épineuse remplie de très nombreuses graines. La consommation de partie de cette plante peut être accidentelle (jeunes enfants) ou volontaire dans un but « récréatif » pour les hallucinations qu'elle entraîne. Le risque d'intoxication est réel, les signes étant une dilatation des pupilles, des troubles de la vision, une tachycardie, puis des troubles de la conscience à type d'agitation, de confusion et d'hallucinations. Les signes peuvent persister de 8 à 12 heures pour une intoxication modérée mais jusqu'à deux ou trois jours en cas d'intoxication sévère.

Les centres antipoison sont régulièrement appelés pour des cas d'intoxications et leurs données montrent que :

- Toutes les régions de France sont concernées, mais les « anciennes » régions Aquitaine (11 % des cas), Midi Pyrénées (12 %), Pays de Loire (11 %) et PACA (15 %) sont les plus représentées, avec à elles seules la moitié des cas.
- La saisonnalité des intoxications suit celle de la floraison.
- Les intoxications volontaires ont beaucoup baissé par rapport à la période 2003 – 2006 mais une analyse des données depuis 2011 a recensé 261 cas d'exposition par ingestion de datura dont 122 volontaires et 139 accidentelles. La symptomatologie était de gravité moyenne ou forte pour 35 % des cas (85 cas), mais pour 59 % des cas d'intoxications volontaires, parmi lesquelles un décès était survenu. À noter que le nombre de cas en août est élevé comparé au nombre total des années précédentes, alors que la saison est loin d'être finie.
- Les expositions volontaires touchent essentiellement des adolescents et jeunes adultes ; les expositions accidentelles concernent toutes les tranches d'âge avec un pic chez les très jeunes enfants.



Nous recommandons en conséquence que les services en charge de la voirie dans les municipalités soient sensibilisés au danger représenté par cette plante, identifient les lieux publics où elle pourrait se trouver, avec une attention particulière pour les environs des crèches, écoles, collèges, lycées, centres de formation, jardins publics et autres lieux fréquentés par les enfants et les jeunes, et, le cas échéant, procèdent chaque année à leur arrachement.

Pour le directeur général  
de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail  
Et par délégation  
Le directeur général adjoint scientifique

  
Gérard LASFARGUES

**Dr Roger GENET**